Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1904)
Heft: 1

Artikel: Présentation d'un nouveau porte-cartes par M. Mauchain
Autor: Mauchain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241395

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. *le Président* regrette que M. Mégard, président de la commission de soirée, ne soit pas là pour répondre à M. Favre. Le choix de la comédie, comme les années précédentes, a été laissé entièrement à la commission. Il ne pouvait être question de donner « Mademoiselle de la Seiglière » dans un local quelconque. Celui des Amis de l'Instruction, quoique un peu cher, a été pratique et agréable à tous égards, et nous n'avons rien à regretter puisque nos comptes de l'année soldent encore par un boni.

M. *Léon Favre* n'en considère pas moins que le local des Amis de l'Instruction a entraîné la Société dans des dépenses exagérées.

M. *le Président* fait remarquer que le produit de la vente des cartes s'est élevé cette année à 246 fr. 50. L'augmentation sur les années précédentes est de 180 fr. environ, ce qui compense largement la dépense supplémentaire de 150 fr. occasionnée par le local des Amis de l'Instruction. Au surplus, la pointe d'amertume qui se dégage de la critique de notre collègue s'explique en une certaine mesure, puisque M. Favre, retenu à Berne, n'a pas eu le plaisir d'assister à notre soirée.

4° Election du Comité.

Les membres du Comité sortant de charge sont réélus à l'exception de M. *Mégard*, qui a décliné toute nouvelle candidature. L'Assemblée le remplace par M. *Léon Favre*.

M. *Lagotala* se fait l'interprète des sentiments de gratitude de la Société envers M. Mégard, ce dévoué et aimable collègue, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pendant les nombreuses années qu'il a été membre du Comité. (Applaudissements.)

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1904.

Sont nommés par acclamation : MM. Berger, Adrien Corbaz, Lépine, Ludwig, Reymann et Maurice Schmid.

6° Présentation d'un nouveau porte-cartes par M. Mauchain.

L'appareil inventé par M. Mauchain est constitué par un cadre le long duquel peut monter ou descendre un chassis

vertical, matelassé, sur lequel on peut fixer une carte géographique. Ce chassis peut prendre diverses inclinaisons, se placer horizontalement même dans le but de donner à la carte une position qui accentue sa valeur intuitive. Il est matelassé pour que l'on puisse fixer sur la carte de petits drapeaux destinés à attirer l'attention sur certains points, à jalonner des itinéraires, etc.

Un autre modèle du même appareil a un chassis pliant qui convient aux classes peu spacieuses.

Il va sans dire que le chassis peut porter une toile noire ardoisée.

M. *W. Rosier* adresse ses félicitations à M. Mauchain, qui a réalisé déjà plusieurs progrès dans la construction du matériel scolaire. L'appareil qu'il vient de présenter réalise une idée heureuse, celle de pouvoir placer une carte dans un plan horizontal. Le relief prend alors une intensité remarquable. On peut ainsi corriger bien des erreurs d'orientation chez les enfants, dues aux cartes murales. La possibilité de jalonner des itinéraires, chemins de fer, routes, etc., rend l'étude plus fructueuse, les leçons d'histoire, par exemple, beaucoup plus attrayantes. En somme, il est désirable que cette invention puisse faire son apparition dans toutes les salles d'école, et M. Rosier remercie vivement M. Mauchain pour son intéressante démonstration.

M. *Reymann* fait remarquer la difficulté qu'il y a de grouper un grand nombre d'élèves autour de la carte horizontale.

M. *Mauchain* affirme que tous les élèves d'une classe de Plainpalais ont pu prendre place autour de la carte.

« Les miens sont plus gros », répond M *Reymann.*

M. *le Président* pense que l'invention de M. Mauchain devra s'expérimenter dans quelques classes avant que nous puissions donner un avis ferme sur sa valeur pédagogique.

Quelques sociétaires demandant à faire un essai de l'appareil dans leurs classes, M. Mauchain veut bien faire le nécessaire. L'appareil sera expérimenté dans les classes de MM. *Schütz* et *Schöndelmayer* au Collège, de MM^lles^ *Reymond*, *Vidonne* et *Jaquerod*, de MM. *Moser*, *Mantel*, *Charvoz*, *Dubois* et *Jaques*.